

AVIS DE PUBLICITÉ DE MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE

Section 1 : identification de l'acheteur

Nom de l'acheteur : VILLE DE VALOGNES	
Numéro national d'identification : numéro de SIRET	215 006 156 00016
Groupement de commandes : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	

Section 2 : communication

Accès aux documents de la consultation : <input checked="" type="checkbox"/> Lien URL vers le profil d'acheteur <input type="checkbox"/> Lien URL vers les documents de la consultation <input type="checkbox"/> Autre	http://www.synapse-ouest.com
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Utilisation des moyens de communication non communément disponibles : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	
Nom du contact : Pour tout renseignement relatif à l'usage de la plateforme, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe support de SYNAPSE Ouest.	support@synapse-ouest.com 02 99 55 02 05

Section 3 : procédure

Type de procédure : <input checked="" type="checkbox"/> procédure adaptée ouverte <input type="checkbox"/> procédure adaptée restreinte	
Conditions de participation : -Aptitude à exercer l'activité professionnelle -Capacité économique et financière -Capacités techniques et financières	Lettre de candidature et habilitation du mandataire (<i>formulaire DC1</i>) Déclaration du candidat (<i>formulaire DC2</i>) Attestations d'assurances couvrant les risques professionnels Renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières (<i>Pour toute précision sur les justifications à produire, se reporter au règlement de la consultation</i>).
Technique d'achat : Sans objet	
Date et heure limites de réception des plis : mardi 04 juin 2024 à 12 heures	
Présentation des offres par catalogue électronique : <input type="checkbox"/> Exigée <input type="checkbox"/> Autorisée <input checked="" type="checkbox"/> Interdite	
Réduction du nombre de candidats : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	
Possibilité d'attribution sans négociation : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
L'acheteur exige la présentation de variantes : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	

Section 4 : identification du marché

Intitulé du marché : MARCHE DE MODERNISATION DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE VALOGNES INTEGRANT DES OBJECTIFS DE PERFORMANCE.	Code CPV principal : 45316110-9
Type de marché : <input checked="" type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Fournitures <input type="checkbox"/> Services	
Lieu principal d'exécution du marché : Valognes	Durée du marché (en mois) : 24 mois
La consultation comporte des tranches : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	

Section 5 : Lots

Marché alloti : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Lot n°1 : secteur Nord-Ouest de Valognes
Lot n°2 : secteur Nord-Est de Valognes
Lot n°3 : secteur Sud-Est de Valognes
Lot n°4 : secteur Sud-Ouest de Valognes

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Date d'envoi du présent avis : vendredi 26 avril 2024	
Procédure de recours et délais	Tribunal administratif 3, rue Arthur Le Duc - 14000 CAEN <ul style="list-style-type: none">▸ Référé précontractuel : jusqu'à la signature du contrat (art L551-1 du CJA).▸ Référé suspension avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (art L 521-1 du CJA).▸ Recours pour excès de pouvoir : dans les deux mois de la publication ou de la notification de la décision faisant grief (art R421-1 du CJA).▸ Recours de pleine juridiction : les tiers évincés pourront contester le contrat dès la signature du marché jusqu'à l'expiration du délai de deux mois suivant l'attribution du marché.